

MALLETTE

Hockey Bas St-Laurent

États financiers
Au 31 mars 2011

Accompagnés du rapport de mission d'examen

Certification
Fiscalité
Services-conseils
Actuariat
Syndics et gestionnaires

MALLETTE

Mallette
SENCRL
Comptables agréés

188, rue des Gouverneurs
Rimouski (Québec) G5L 8G1

Téléphone 418 724-4414
Télécopie 418 724-0440
Courriel info.riki@mallette.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
Hockey Bas St-Laurent,

Nous avons procédé à l'examen du bilan de **HOCKEY BAS ST-LAURENT** au 31 mars 2011 ainsi que des états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Mallette
SENCRL
Comptables agréés

Rimouski, Canada
Le 14 mai 2011

¹ CA auditeur permis n° 13751

Hockey Bas St-Laurent

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

« Non audité »

PRODUITS (annexe A)	294 436 \$	158 739 \$
CHARGES		
AGA Hockey Québec	92 095	-
Championnat provincial	19 893	18 688
Championnats régionaux	17 623	13 785
Comité - arbitres	20 510	22 843
Congrès, colloques et assemblées	13 303	11 723
Dépenses diverses	7 750	4 737
Discipline	1 069	1 151
Entraîneurs et gestion du risque	14 824	15 542
Frais d'administration (annexe B)	56 387	50 167
Structure intégrée	17 350	665
U-13, U-14, U-15 et Jeux du Québec	34 872	-
	295 676	139 301
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 240) \$	19 438 \$

Hockey Bas St-Laurent

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

« Non audité »

	Investis en immobili- sations corporelles	Non affectés	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	983 \$	100 802 \$	101 785 \$	82 347 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(511)	(729)	(1 240)	19 438
Investissement en immobilisations corporelles	640	(640)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 112 \$	99 433 \$	100 545 \$	101 785 \$

Hockey Bas St-Laurent

BILAN

Au 31 mars

2011

2010

« Non audité »

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse

114 484 \$ 230 329 \$

Créances (note 4)

14 343 2 614

Frais payés d'avance

1 772 -

130 599 232 943

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

1 112 983

131 711 \$ 233 926 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)

16 530 \$ 113 696 \$

Produits reportés

14 636 18 445

31 166 132 141

ACTIFS NETS

Investis en immobilisations corporelles

1 112 983

Non affectés

99 433 100 802

100 545 101 785

131 711 \$ 233 926 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Hockey Bas St-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

« Non audité »

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de promouvoir le hockey sur glace dans la région du Bas-Saint-Laurent et de regrouper les associations locales de hockey sur glace de cette même région. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les achats et les ventes de placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la date de transaction.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Classement

L'Organisme a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les comptes clients sont classés comme prêts et créances. Les dettes de fonctionnement sont classées comme autres passifs financiers.

Hockey Bas St-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

« Non audité »

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Informations à fournir et présentation

L'Organisme a choisi d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » au lieu du chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et du chapitre 3863 « Instruments financiers - présentation ».

Comptabilisation des produits

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 25 %.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes comptables pour les organismes sans but lucratif

En septembre 2010, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les organismes sans but lucratif du secteur privé pourront choisir d'appliquer les Normes internationales d'information financière ou les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012. Leur adoption anticipée sera permise.

L'Organisme évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

Hockey Bas St-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

« Non audité »

4. CRÉANCES

	2011	2010
Comptes clients		
Non liés	8 812 \$	2 614 \$
Hockey Québec*	5 531	-
	14 343 \$	2 614 \$

* Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les comptes clients non liés et résultent de la prestation des services.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	5 595 \$	4 483 \$	1 112 \$
			983 \$

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2011	2010
Comptes fournisseurs		
Non liés	10 989 \$	5 814 \$
Hockey Québec*	3 449	36 955
Dépôt de Hockey Québec	-	61 342
Taxes à la consommation	2 092	9 585
	16 530 \$	113 696 \$

* Ces dettes d'exploitation sont payables aux mêmes conditions que les comptes fournisseurs non liés et résultent de la prestation des services.

Hockey Bas St-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

« Non audité »

7. GESTION DU CAPITAL

Dans la gestion de son capital, l'Organisme a pour objectifs de :

- Préserver ses actifs;
- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités tout en maximisant leur croissance.

L'Organisme définit son capital comme actifs nets.

L'Organisme atteint ces objectifs par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

8. COÛT DIRECT

Les produits et les charges, couvrant la loterie « Jouer pour jouer » collectée aux zones et remise à la Fédération Provinciale au cours de l'exercice, représentent des sommes totalisant 13 020 \$ (2010 - 16 582 \$).

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La gestion du risque se fait à l'intérieur d'un cadre de gestion qui tient compte de la nature des activités ainsi que du niveau de risque que l'Organisme considère raisonnable d'assumer en tenant compte du rapport risque-rendement souhaité et des attentes des administrateurs.

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme effectue l'évaluation de la condition financière de ses clients sur une base continue et il examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Environ 66 % des comptes clients non liés sont à recevoir d'un seul client.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est comparable à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine et des conditions commerciales normales qu'ils comportent.

10. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des états financiers et des notes complémentaires.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Hockey Bas St-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

« Non audité »

A - PRODUITS

Accréditation des arbitres	17 273 \$	16 360 \$
Accréditation des entraîneurs et gestion du risque	16 409	25 502
Adhésion des membres	33 459	42 370
AGA Hockey Québec	100 132	-
Championnats régionaux et tournois	66 161	61 830
Hockey Québec	17 457	15 073
Structure intégrée	8 000	-
U-13, U-14, U-15 et Jeux du Québec	26 774	-
Autres	4 962	138
Produits reportés au début	18 445	15 911
Produits reportés à la fin	(14 636)	(18 445)
	<hr/>	<hr/>
	294 436 \$	158 739 \$

B - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	26 664 \$	24 200 \$
Déplacements et séjours	16 602	16 035
Fournitures de bureau et papeterie	3 151	2 691
Intérêts et frais bancaires	423	326
Services professionnels	2 605	2 275
Télécommunications	6 431	4 288
Amortissement des immobilisations corporelles	511	352
	<hr/>	<hr/>
	56 387 \$	50 167 \$